

## COMPTE RENDU D'AUDIENCE SNEP - IPR

Le SNEP, représenté par Marc Boulogne, Didier Blanchard et Lionel Delbart, ayant sollicité une audience a été reçu le 19 décembre 2008 par Messieurs Jean-Yves ALLONNEAU, Olivier Calais, Didier Preuvot, Inspecteurs Pédagogiques Régionaux d'EPS.

Madame Desmoutiez et Monsieur Tribalat étaient excusés.

Marc Boulogne fait un retour sur les élections professionnelles.

Les constats : l'organisation des élections est satisfaisante dans 95 % des établissements, dans 5 % des établissements nous constatons des problèmes, des établissements entiers ne votent pas et au total 630 collègues n'ont pas voté, ce qui est élevé. D'autre part nous déplorons la mise en place de stages le jour des élections professionnelles.

Monsieur Preuvot nous assure qu'il n'y a eu aucune volonté de la part de l'inspection de perturber les élections professionnelles, à la DAFOP il n'y a pas eu de filtre pour bloquer la journée. Des mesures ont été prises dans l'urgence pour permettre aux collègues de voter.

Monsieur Calais nous dit qu'il faudra être plus vigilant pour que le problème ne se pose plus aux prochaines élections.

Le bilan de la rentrée : Le SNEP constate que la rentrée 2008 a été plus difficile, avec plus de cours d'EPS non assurés, nous trouvons anormal que dans les DHG on arrive à mettre en place un nombre important d'HSA sur les cours obligatoires. Nous donnons ensuite l'exemple d'une classe de 6ème qui n'a pas eu d'EPS jusqu'aux vacances de la Toussaint. Ceci est également lié au fait que le rectorat ne veut pas nommer des TZR sur des petits blocs horaires pour qu'ils ne soient pas en sous service.

Nous évoquons ensuite les dégradations des conditions d'emploi et d'indemnisation que subissent les TZR, un avancement moins rapide et les difficultés rencontrées par les TZR dans leur métier ou pour s'intégrer aux équipes EPS.

Les IPR rappellent que chaque fois qu'une inspection est demandée par un TZR il y a un regard attentif pour que celle-ci puisse avoir lieu et qu'il est important que les équipes d'accueil aient une documentation lisible pour les TZR mais aussi pour les chefs d'établissements et les IPR.

Par rapport au sport scolaire nous faisons remarquer que dans la lettre de rentrée les IPR ne parlent pas de l'AS. Ils nous réaffirment que pour eux l'animation de l'association sportive est un élément important dans la professionnalité des enseignants d'EPS et que les 3 heures forfaitaires d'animation du sport scolaire sont un droit pour les professeurs d'EPS qu'ils soient titulaires d'un poste ou TZR.

La réforme du lycée professionnel et du lycée :

Sur la transformation du lycée professionnel au niveau des horaires l'idée est que les élèves gardent un volume consistant d'EPS sur l'ensemble du cursus, avec en projet 2 heures d'EPS en première année de bac pro et 3 heures ensuite. Le programme change et les compétences un peu, les APSA sont dans le programme et il ne devrait pas y avoir de changement.

Au niveau du lycée on peut estimer qu'il y aura de nouveau des discussions. Le SNEP souhaite que ses discussions portent sur le fond avant de porter sur la forme et que la réforme ne soit pas qu'un prétexte pour supprimer des postes.

Pour Monsieur Calais, il est important de se préparer et d'être une force de propositions, par exemple pour l'option facultative il est important d'en montrer la plus value éducative.

En ce qui concerne la Formation Continue, Monsieur Preuvot nous dit que le taux de satisfaction des stagiaires est très bon, les stages ne désemplissent pas, bien que les moyens pour les formateurs soient en diminution et insiste sur le gros travail que peuvent faire ceux-ci. Il nous signale également que les collègues en difficulté sont souvent des collègues que ne sont plus allés en Formation Continue depuis très longtemps et que tous les collègues qui ont demandé un stage ont été retenus.

Le SNEP souhaiterait que les journées CEP soient l'occasion de travailler avec toutes l'équipe EPS de l'établissement. Les IPR nous répondent que c'est un problème de moyen.

Le plan d'inspection : les collègues de l'académie de Lille sont plutôt très inspectés ; en % c'est l'un des taux les plus élevé de France. Au niveau des choix, il y a une volonté de voir les collègues qui n'ont pas été inspectés depuis longtemps car les IPR ont la volonté de ne laisser personne derrière pour les promotions. Pour les IPR, lors des inspections, il est important de rencontrer les équipes et les chefs d'établissement pour pouvoir peser pour le bon fonctionnement de l'équipe EPS.

Les sections sportives : Monsieur Calais nous présente le rapport d'audit au niveau national sur les section sportives. Il en ressort entre autre une grande hétérogénéité dans la mise en oeuvre de la charte nationale, l'évaluation laisse à penser qu'il y a une plus value scolaire et qu'il y a un maintien de l'excellence sportive. L'audit relève également qu'il y a une grande confusion entre sport étude, section sportive scolaire et haut niveau. Monsieur Calais nous dit également que l'enquête va être numérisée pour développer le suivi, rendre plus fiable l'évaluation en terme de réussite scolaire et sportive et rendre les retours plus faciles à traiter. Pour le SNEP il est important d'avancer sur le champ éducatif et si c'est le cas il faut pérenniser les sections sportives reconnues par des moyens identifiés du rectorat.

Nous terminons cette audience sur le passage, pour les cadres de l'UNSS, du statut de MAD au détachement qui pour le SNEP risque d'être très dangereux pour l'avenir du sport scolaire. Les IPR partagent, avec le SNEP, les explications et surtout les arguments sur le fond mais ne sont pas prioritairement consultés sur le dossier.

Pour le SNEP académique, Lionel DELBART